



crédit photo : Badel Aymeric

Gouvernance des risques naturels dans le PNR du Queyras :

Le cas de la vallée du Haut-Guil

Dossier réalisé par le Master 2 GEOIDES

2020-2021

Remerciements

Nous tenons à remercier le PARN pour nous avoir proposé ce projet et également particulièrement Simon Gérard et Benjamin Einhorn de nous avoir fourni les données ainsi que pour leur appui et leur réactivité.

Nous remercions également l'équipe enseignante du master Géoïdes, Elise Beck, Sylvain Bigot, Pauline Dusseux, Sandra Rome pour leur suivi ainsi que pour leurs enseignements.

Nous remercions aussi Mme Bérengère Charnay, chargée de mission eau/risque naturels au parc naturel régional du Queyras et Mme Amandine Crévolin (ancienne chargée de mission gestion intégrée des risques naturels pour PETR du Briançonnais) de nous avoir accordé des entretiens. Et nous les remercions aussi pour leurs conseils et pour les nombreux éclaircissements des politiques publiques (parfois complexes) apportés.

Table des matières :

Remerciements	2
Nous tenons à remercier le PARN pour nous avoir proposé ce projet et également particulièrement Simon Gérard et Benjamin Einhorn de nous avoir fourni les données ainsi que pour leur appui et leur réactivité.	2
Nous remercions également l'équipe enseignante du master Géoïdes, Elise Beck, Sylvain Bigot, Pauline Dusseux, Sandra Rome pour leur suivi ainsi que pour leurs enseignements.	2
Table des matières :	3
Sigles et acronymes :	4
Avant-Propos	5
Introduction : Présentation du Parc National du Queyras et de la vallée du Haut-Guil	6
I. Les risques naturels dans le PNR du Queyras et la vallée du Haut Guil	8
II. La gouvernance des risques naturels dans le PNR du Queyras	9
1.1 Le Parc Naturel Régional du Queyras, un territoire d'expérimentation de la gestion intégrée des risques naturels	9
1.2 L'approche intégrée dans le PNR du Queyras : enjeux, évolution et perspective	10
La gouvernance des risques naturels dans la vallée du Haut-Guil	12
2.1 PrégIPAM dans le haut Guil :	12
2.1.1 Définition	12
2.1.2 Objectifs	13
2.1.3 Avantages	13
2.1.4 Limites	13
2.2 Les projets sur le territoire Queyrassins : le cas du Haut Guil	13
2.2.1 POIA MIROIR	13
2.2.2 CoRESTART	15
2.2.3 Aiguilles, village expérimental dans la gestion multirisques et intégrée des risques naturels	16
2.3 Aller plus loin : vulnérabilité de la population face aux risques	17
Bibliographie	22
Annexes	25

Sigles et acronymes :

FEDER= Fonds Européen de Développement Régional

GIRN = Gestion Intégrée des Risques Naturels

PAPAM= Plan d'Actions et de Prévention des Aléas de Montagne

PAPI = Programme d'Action et de Prévention des Inondations

POIA = Programme Interrégional du Massif des Alpes

PETR = Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PNR = Parc Naturel Régional

PréGIPAM= Préfiguration de la Gestion Intégrée pour la Prévention des Aléas de Montagne

RTM = Restauration des Terrains de Montagne

STEPRIM = Stratégie territoriale pour la prévention des risques en montagne

SLGRI = Stratégie Local de Gestion du Risque Inondation

TAGIRN = Territoire Alpin de Gestion intégrée des Risques Naturels

Avant-Propos

Le présent rapport s'inscrit dans la commande du PARN. Il a pour objectif d'observer avec un regard extérieur, de géographe, la gouvernance des risques dans le massif du Queyras avec un intérêt tout particulier porté pour la vallée du Haut-Guil. Cette dernière a été et est toujours un territoire d'étude privilégié par le PARN et de nombreux acteurs scientifiques à cause de ses spécificités géographiques (fond de vallée, risque d'isolement, glissement de terrain important...). C'est pour cela que le PARN nous a proposé de travailler sur la vallée du Haut Guil.

Notre travail a été de représenter et de synthétiser la gouvernance des risques naturels dans le PNR du Queyras avec un focus sur la vallée du Haut Guil. Pour cela nous avons effectué deux entretiens avec Madame Bérengère CHARNAY (chargée de mission eau/risque naturels au parc naturel régional du Queyras) ainsi que Madame Amandine CREVOLIN (ancienne chargée de mission gestion intégrée des risques naturels pour PETR du Briançonnais).

En 2015, le glissement du Pas de l'Ours s'est ré-activé de manière conséquente faisant poindre la problématique de l'enclavement en cas de catastrophe. De fait, notre étude s'est axée sur le comparatif entre la gouvernance en place avant l'effondrement du Pas de l'Ours et la gouvernance après cet événement afin de voir si l'évènement du Pas de l'Ours a eu des conséquences en terme organisationnel et structurel dans la gestion des risques naturels.

Introduction : Présentation du Parc National du Queyras et de la vallée du Haut-Guil

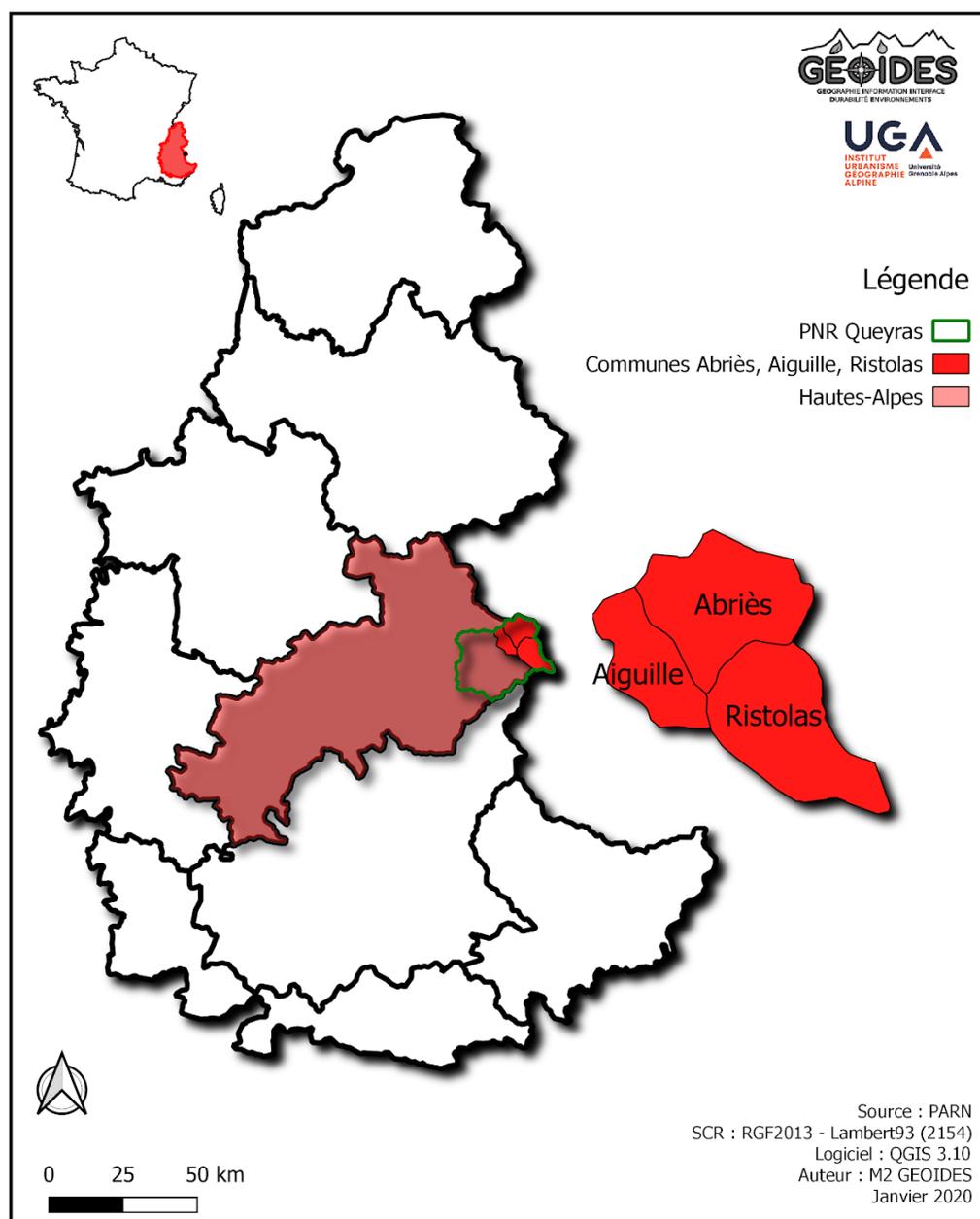


Figure 1: Carte de la localisation de la vallée du haut-Guil dans le Queyras

Le parc naturel régional du Queyras est un des 51 parcs naturels de France métropolitaine. Il a été créé en 1977 et est composé de 11 communes. Situé dans les Alpes du sud, il constitue l'extrémité est du département des Hautes-Alpes (05). Il est frontalier

avec l'Italie à l'Est et fait le lien avec elle via des cols de haute altitude comme le col Agnel par exemple à plus de 2600 mètres. Pour rappel, "les PNR ont été créés en 1967 par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), ils avaient pour mission de préserver des espaces biogéographiques à forte valeur patrimoniale et paysagère et de développer des territoires ruraux fragiles dans une société à l'époque en pleine mutation. Le parc régional devait fournir une voie plus souple de protection décidée par accord entre l'État et les collectivités locales autour d'une charte constitutive " (PNR Queyras, 2017). Le PNR du Queyras inclut en son cœur un massif montagneux de haute montagne éponyme (point culminant, le mont Viso à plus de 3600 mètres). De fait, il est soumis à de nombreux risques naturels. La gouvernance de ces risques naturels dans le PNR du Queyras présente une originalité majeure. En effet, c'est le parc qui s'occupe et qui anime la gestion et la prévention des risques naturels notamment via le PAPI. Le territoire du PNR du Queyras se veut également un territoire expérimental en matière de gestion des risques. Effectivement, depuis 2009 il fait partie des territoires alpins choisis pour expérimenter la gestion intégrée des risques naturels. Le territoire du PNR du Queyras s'articule autour de la vallée du Guil. On note plusieurs hautes vallées perpendiculaires à celle du Guil comme celle de Ceillac, d'Arvieux, ou encore de Molines/Saint-Véran. Le long du Guil, on retrouve des villages comme Château-Queyras ou encore le village d'Aiguilles qui marque l'entrée dans la vallée du Haut-Guil. La vallée du Haut-Guil constitue une des extrémités Est du PNR. La route y est sans issue après le hameau de l'Echalp situé sur la commune d'Abriès-Ristolas. De fait, la vallée du Haut-Guil est un territoire enclavé car entouré de hauts sommets dont le plus haut, le mont-Viso, culmine à presque 4000 mètres. De plus, la partie Est constitue une frontière avec l'Italie qui, par son altitude, ne permet pas d'échanges économiques et touristiques directs. C'est une situation qui fait la particularité de la vallée du Haut-Guil. Elle peut se retrouver totalement isolée en cas de catastrophe naturelle. C'est ce qui a failli se produire avec l'accélération de la réactivation du glissement du Pas de l'Ours à partir de 2017. La problématique de l'isolement dans la vallée du Haut-Guil semble donc, plus que dans la partie aval, être un élément structurant de la réflexion autour de la gouvernance des risques naturels. Une première partie sera consacrée à la gouvernance des risques naturels par le PNR à l'échelle du PNR. Une seconde partie sera elle consacrée à la gouvernance des risques à l'échelle de la partie amont de la vallée du Guil.

I. Les risques naturels dans le PNR du Queyras et la vallée du Haut Guil

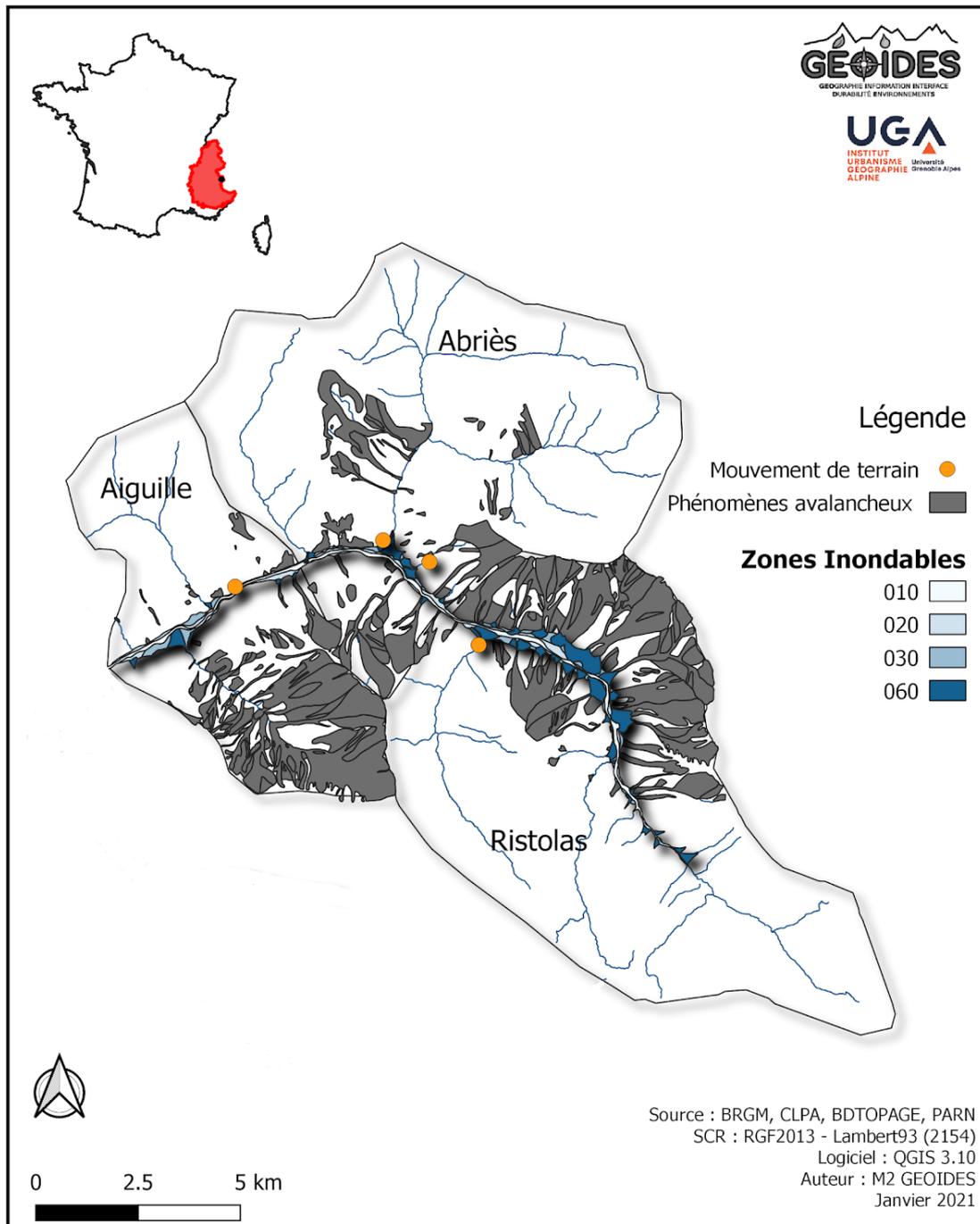


Figure 2: Carte des risques dans la vallée du Haut-Guil, Queyras

La vallée du Haut Guil est menacée par différents aléas naturels. Nous pouvons observer sur la carte (Figure 2) ci dessus les trois principaux risques naturels.

Tout d'abord de nombreux phénomènes avalancheux sont recensés. Ces avalanches se manifestent de manière récurrentes. De plus, une accentuation des phénomènes avalancheux est observée, menaçant les pratiquants de la montagne, la population ainsi que les infrastructures atteignables.

Puis, plusieurs mouvements de terrain sont présents sur les communes d'Abriès, Aiguille, et Ristolas. Notamment, le Glissement du Pas de l'Ours qui a connu une accélération de ces mouvements en 2017. Le plus grand enjeux avec cet aléas est la coupure de la route et surtout de la rivière du Guil pouvant provoquer d'importants dégâts par la suite.

Enfin, le risque d'inondation est important sur les bords de la rivière principale, le Guil. La carte ci-dessus montre les zones selon l'importance du débordement qui peuvent être inondées.

II. La gouvernance des risques naturels dans le PNR du Queyras

Afin de mieux connaître et comprendre la gouvernance des risques naturels dans le PNR du Queyras, nous avons effectué un entretien avec Mme Bérengère Charnay (Chargée de mission Eau et Risques Naturels au PNRQ) le 20 novembre 2020 ainsi qu'un avec Mme Amandine Crévolin (anciennement chargée de mission GIRN au PETR du Briançonnais et aujourd'hui dirigeante du cabinet d'ingénierie "Penons conseil" basé au Monétier-les-bains). La partie ci-dessous est consacrée à la synthèse de ces entretiens avec une mise en perspective sur la gouvernance des risques naturels dans le PNR grâce aux différents écrits disponibles à ce sujet et présentés en bibliographie.

1.1 Le Parc Naturel Régional du Queyras, un territoire d'expérimentation de la gestion intégrée des risques naturels

Pour rappel, "Le programme interrégional de Gestion Intégrée des Risques Naturels sur le massif alpin (GIRN-Alpes) est coordonné par le PARN depuis 2009 dans le cadre de la programmation conjointe de la Convention interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et du Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes (POIA). Il est cofinancé par les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat (CGET) et les fonds FEDER de l'UE." (PARN, 2018). Ce programme est reconduit en réponse aux objectifs de l'Union Européenne qui propose de développer la gestion intégrée des risques naturels notamment au travers de l'axe 4 du POIA « Étendre et améliorer la gestion intégrée des

risques naturels sur le massif alpin par l'aide à la décision des acteurs locaux » ainsi que l'axe 3.2 de la CIMA « Développer la gestion intégrée des risques naturels ». La GIRN est une approche très innovante en termes de gestion des risques naturels. En effet, l'idée n'est pas d'imposer un mode de gestion aux acteurs locaux mais de faire que les actions de prévention soient le fruit de la réflexion des acteurs. Les outils de prévention sont réalisés par les acteurs du territoire eux-mêmes et sont le résultat d'un travail de co-construction avec les membres du PNR du Queyras.

Le PNR du Queyras est depuis de nombreuses années un territoire pilote dans la gouvernance des risques naturels. Dès 2009, le PETR du Grand Briançonnais dont le Queyras fait partie a été choisie pour l'expérimentation du TAGIRN. Elle durera jusqu'en 2015. Une des principales particularités du PNR du Queyras réside dans le fait que ce ne sont pas les communes qui rédigent les PAPI mais le PNR. Le PNR du Queyras a donc récupéré la compétence risque et l'a appliquée grâce au PAPI dans une optique de gestion intégrée des risques naturels. Cela peut s'expliquer par le fait que le territoire du PNR du Queyras est un territoire à dominante rurale. En effet, le PNR du Queyras compte seulement 2410 habitants répartis dans les principales vallées. De fait, les élus n'ont que très peu de moyens (financiers et humains) pour assumer seuls la gestion des risques naturels sur un territoire où ces derniers sont pourtant très présents.

Une autre spécificité de la gestion réglementaire des risques par le PNR du Queyras réside donc dans l'utilisation du PAPI dans une optique multirisques. Le PAPI (pour Programmes d'Actions de Prévention des Inondations) est initialement un outil qui "vise à promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement." (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 2013). Le PAPI est donc utilisé comme outil et support réglementaire afin de proposer une gestion multirisque des risques naturels dans la vallée du Queyras.

1.2 L'approche intégrée dans le PNR du Queyras : enjeux, évolution et perspective

Pour rappel, l'approche intégrée des risques naturels (GIRN) "privilégie une approche globale et territorialisée permettant de relier l'ensemble des temps de gestion des risques sur un territoire, de la prévention à la gestion de la crise. Les risques sont ainsi appréhendés comme un des enjeux de développement du territoire, et non plus seulement comme une contrainte physique ou réglementaire" (Einhorn, 2018). Aussi ambitieuse et utile qu'elle soit, l'approche intégrée n'est pourtant pas simple à mettre en place. Le PNR se heurte à de nombreuses barrières principalement structurelles et économiques qui ne simplifient pas sa mise en place. Une des premières barrières est une barrière budgétaire. Un exemple assez flagrant est celui du PAPI complet. Ce dernier est le fruit du travail des agents du parc mené depuis 2014 avec le PAPI d'intention. Hors, au moment où ce dernier était en attente de

validation finale, la collectivité (Région PACA) qui finançait en grande partie ce plan à diviser ses subventions par deux avec pour conséquence une mise de côté du PAPI complet en attendant d'autres subventions. Une des solutions choisies par le PNR du Queyras a donc été d'aller demander les subventions manquantes à l'Europe. Ce travail est actuellement en cours mais il demande beaucoup de temps car la procédure de montage des dossiers est longue et peut parfois s'avérer complexe.

La seconde barrière est la barrière politique. L'animation du TAGIRN par le PETR du Grand-Briançonnais en est une illustration. En effet, le PETR du Briançonnais a animé pendant près de 6 ans (2009 à 2015) le TAGIRN sur le site du PNR du Queyras. Cependant, pour des raisons politiques, le PETR s'est désengagé de cette action. Il n'en va pas moins que malgré ces quelques difficultés, une continuité dans les travaux engagés est recherchée par les ingénieurs et techniciens du PNR du Queyras en s'appuyant principalement sur le soutien financier de l'Union Européenne. Pour continuer la mise en place d'une approche multirisques dans le PNR du Queyras, de nombreux projets d'étude et de recherche ont été lancés dans ce sens. C'est le cas du STEPRIM qui se veut être en quelque sorte une déclinaison du PAPI mais pour tous les risques en montagne. Il permet aux collectivités d'identifier avec précision les enjeux et de mettre en œuvre, selon une approche multipartenariale, des actions de prévention et de sensibilisation pour répondre aux risques naturels caractérisant un territoire de montagne" (CC Serre-Ponçon-Val d'Avance, 2018). La mise en place du STEPRIM dans le PNR du Queyras va se réaliser en deux temps. Premièrement, une phase passe par le programme PRÉGIPAM. L'objectif de PREGIPAM c'est de passer du PAPI à un programme d'action multirisque. C'est à partir de 2015 qu'est lancée l'action PREGIPAM sous l'impulsion de la DREAL PACA et avec le soutien du PARN. Le bassin du Haut-Guil faisait partie des territoires d'expérimentation (PARN, 2016). A la suite du programme PREGIPAM, le lancement des dossiers pour la création d'un STEPRIM d'intention a été lancé.

L'idée directrice à terme est donc bien de voir les approches multirisques et intégrées devenir les approches principales dans la prévention des risques naturels en montagne. Aussi, les études sont nombreuses afin de bien prendre en compte la totalité des risques présents sur les territoires de montagnes qui sont parfois des territoires complexes.

La frise chrono-systémique ci-dessous présente une synthèse de la gouvernance à l'échelle du PNR.

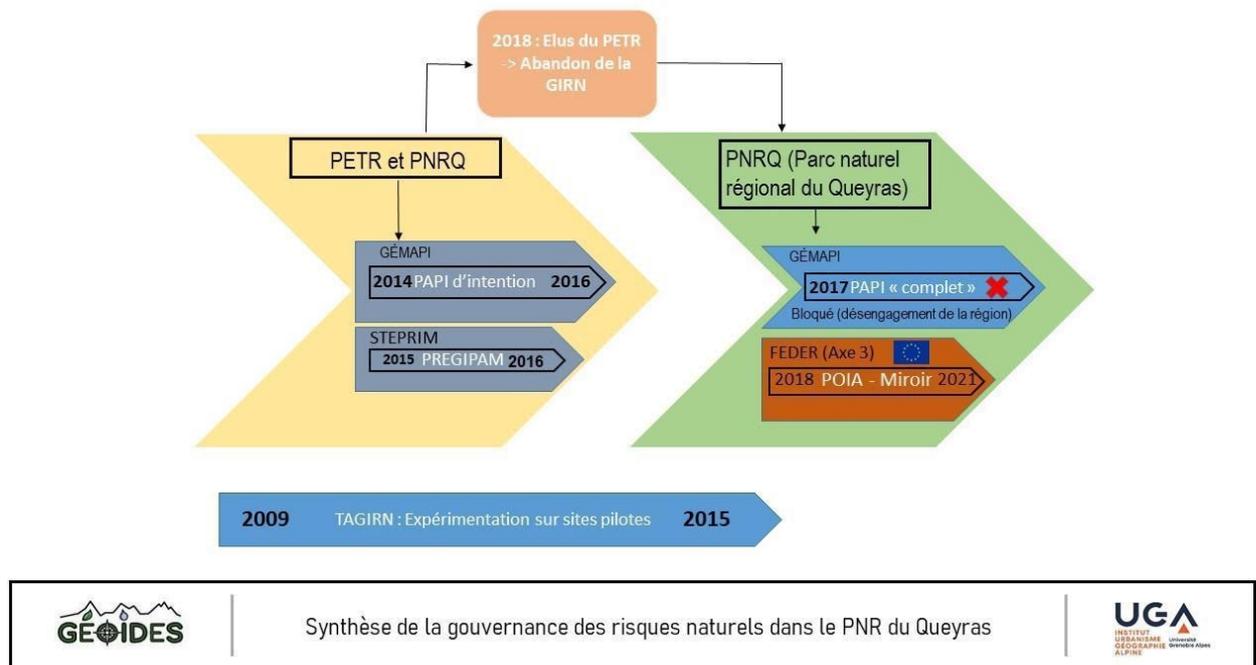


Fig.3 Synthèse de la gouvernance des risques naturels dans le PNR du Queyras

I. La gouvernance des risques naturels dans la vallée du Haut-Guil

2.1 PrÉGIPAM dans le haut Guil :

2.1.1 Définition

En 2013, une idée émerge, celle de faire des PAPI des PAPAM afin de mettre en lumière la spécificité des territoires de montagnes et les enjeux naturels qui les entourent. Avant 2015, aucun programme n'était réellement destiné à la gestion des risques naturels de montagne. Et c'est seulement 2 ans après, le 25 septembre 2015, que le premier ministre Manuel Valls, insiste sur un besoin plus que nécessaire de consolider la GIRN (Gestion Intégrée des Risques Naturels) et de créer un outil performant et spécialisé pour les territoires de montagne. De cette idée est née la PrÉGIPAM (Préfiguration pour la Gestion Intégrée de la Prévention des Aléas de Montagne) (ORRM, 2016). Celle-ci est une étude de préfiguration d'un potentiel PAPAM (Programme d'Action pour la Prévention des Aléas de Montagne). En 2019, le Ministère de la transition écologique et solidaire publie l'appel à projet pour les STEPRIM (Stratégie territoriale pour la prévention des risques en montagne). Bien que l'appellation soit différente, les STEPRIM ont le même objectif que les PAPAM : adopter un plan de prévention pour les territoires de montagnes.

La PrÉGIPAM a été réalisée par des acteurs publics comme le RTM05, la DDT05 et le Pôle Alpin des Risques Naturels (PARN) et avec le soutien de la DREAL PACA. Afin de mettre en

place la PrégIPAM sur le territoire, deux zones d'étude ont été choisies dans les hautes Alpes : Le bassin versant du Guil et le bassin versant amont du Drac.

De ce fait, ces deux zones vont voir émerger des études sur leur territoire. Elles se déclinent trois approches :

- L'approche "ressentie" : perception du risque par les acteurs locaux (B. Einhorn / C. Peisser, PARN)
- L'approche "analytique" : cartographie des aléas et des enjeux (P. Bouvet, RTM 05)
- L'approche "économique" : évaluation monétisée des risques (P-Y. Lecordix, DDT 05)

2.1.2 Objectifs

La mise en place du PrégIPAM sur les territoires de montagnes a pour but :

- D'étudier les spécificités des territoires de montagne
- De mettre en avant la gestion intégrée des risques naturels (approche multirisque et multipartenariale)
- De montrer l'importance d'avoir des STEPRIM sur les territoires de montagne

2.1.3 Avantages

L'instauration d'un PAPAM contrairement à un TAGIRN permet le financement des ouvrages de protection ainsi que des actions réglementaires (PCS, PPR). Les STEPRIM prendront en compte les spécificités particulières des territoires montagneux et se démarque de par leur approche pluridisciplinaire faisant donc intervenir une multitude d'acteurs.

2.1.4 Limites

Des limites administratives ou politiques peuvent être soulignées. Comme dit précédemment, l'idée du PAPAM date de 2013. Il a fallu attendre 2016 pour un PrégIPAM qui pourrait aboutir à des STEPRIM sur les territoires de montagne. L'appel à projet des STEPRIM s'est fait en 2019 soit six ans avant d'avoir une stratégie adaptée au TAGIRN.

2.2 Les projets sur le territoire Queyrassins : le cas du Haut Guil

2.2.1 POIA MIROIR

Le programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes (POIA) est un outil de développement sur le massif des Alpes situé sur la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

D'après le site internet de la région PACA (maregionsud.fr), trois axes prioritaires ont été défini :

- “· Axe prioritaire 1 : Protection et valorisation des ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne (22 M€)
- Axe prioritaire 2 : Structuration et consolidation de la filière alpine de la transformation du bois pour la construction (6 M€)
- Axe prioritaire 3 : Développement de la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels (5 M€)” (DREAL PACA, 2018).

Ainsi le POIA MIROIR s'inscrit dans l'axe prioritaire 3. Il a pour but d'étudier la morphodynamique de deux tronçons de vallées instables dans les Alpes Occidentales : cinématique et suivi opérationnel (MIROIR). Il s'inscrit sur deux territoires : les gorges d'Arly (Savoie) et la haute vallée du Guil (Queyras). Ces deux territoires sont soumis à des risques naturels tels que les glissements de terrain. Ils menacent tous deux un axe routier structurant pour les habitants et l'activité touristique. De plus, la non gestion de cet aléa présentait un risque d'enclavement pour le Queyras.

L'étude et la surveillance du glissement de terrain du Pas de l'Ours sont donc les éléments principaux de ce programme. De ce fait, le programme a regroupé un certain nombre d'acteurs dont principalement des acteurs scientifiques tel que le Bureau de Recherche Géologique et Minières (Brgm), Edytem, l'Université Savoie Mont Blanc, l'Association Développement Recherche de Glissement de terrain (ADRGT) et certains acteurs financiers cités précédemment. La multitude d'acteurs impliqués favorisent une gestion intégrée des risques naturels et un apport de connaissance sur les phénomènes de glissement de terrain.

Un collectif d'habitants s'est également créé autour du glissement de terrain situé au pas de l'ours, afin de demander la création d'un tunnel sous le glissement qui a supprimé la route initiale. Le collectif a mis en avant les lenteurs de la commune à gérer la situation comme le souligne l'article du Dauphiné « Il n'a pas fallu trois ans pour remédier aux aléas d'un glissement de terrain de même type que celui d'Aiguilles » en prenant pour comparaison le glissement de terrain du Chambon. Des études de faisabilité ont donc été réalisées par le Centre d'étude des tunnels (CETU) sous l'ordre du conseil départemental des Hautes Alpes. Le coût est estimé à 65 millions d'euros pour 4 à 5 ans de travaux.

Parallèlement, le conseil départemental des Hautes-Alpes a lancé une étude dans l'éventualité de la construction d'une route sur le versant opposé. Le coût est estimé à 25 millions d'euros pour 2 ans de travaux. Au vu du coût et des moyens à mettre en place pour ce projet, le Conseil Départemental opte donc pour la route alternative sur l'autre versant. Nous pouvons donc remarquer que la décision politique ne suit pas la volonté du collectif.

2.2.2 CoRESTART

Le projet CoRESTART (CO-construire la RÉSilience des Territoires Alps face aux Risques dits naturels) a vu le jour en 2017. Il a pour but d'étudier les dispositifs de prévention déjà mis en place afin de construire une nouvelle démarche résiliente et innovante. Pour se faire il est divisé en 4 sous-projets. (Figure ?)

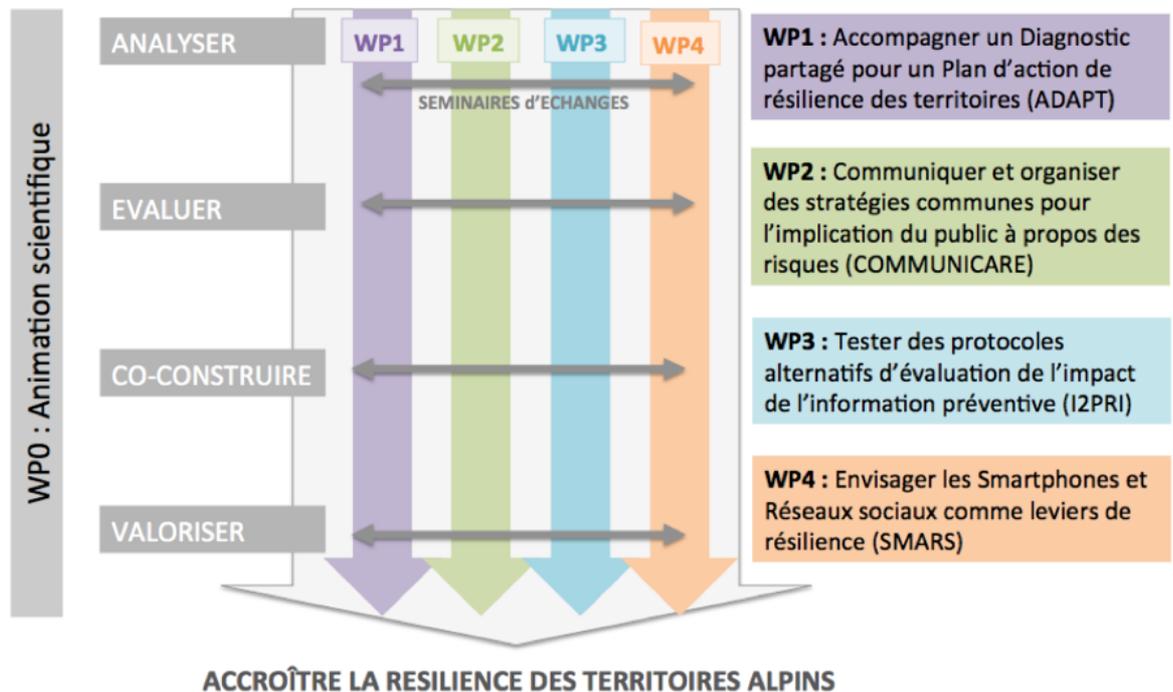


Figure ? : Schémas des sous-projets CoRESTRATS

La commune d'Aiguilles fait notamment partie de ce projet et s'inscrit dans l'axe 3. Elle a accueilli en avril 2019 un groupe de chercheurs grenoblois dont le but était de sensibiliser la population, d'évaluer l'impact de l'activité de l'information préventive mais aussi analyser les comportements de la population face aux aléas (annexe 2) au travers de jeux vidéo et pièces de théâtre.

Cette action s'est déroulée en parallèle dans d'autres communes comme Ceillac, Claix, Grenoble, La Roche de Rame, Meylan. L'enquête menée par ces chercheurs totalise 148 personnes. Ainsi 57,3 % de la population étudiée ont répondu que cette expérience leur a permis une réflexion sur les bons comportements à adopter. 27,5% ont répondu que cette étude leur a permis de vivre une expérience concrète et 7,6 % ont trouvé cette expérience trop courte.

2.2.3 Aiguilles, village expérimental dans la gestion multirisques et intégrée des risques naturels

Le territoire du haut-guil est un territoire expérimental dans la gestion multirisque et intégrée des risques naturels. Plus que ça, il nous est apparu comme un “laboratoire géant à ciel ouvert”. En effet, de nombreux programmes de recherche s’y trouvent. Cependant, cela cache des disparités inter-communales. En effet, comme on peut le voir sur la carte que nous avons réalisée (figure 3), on note que les projets de recherche et les partenariats opérationnels se regroupent majoritairement sur la commune d’Aiguilles. Cela s’explique par le fait que c’est sur cette commune que se situe le glissement du Pas de l’ours, réactivé depuis 2014 et qui a fortement accéléré à partir d’avril 2017 (Thomas, 2018). Le pas de l’ours a donc en quelque sorte relancé l’intérêt pour une approche nouvelle de la gestion des risques naturels, cependant, cette dernière est assez localisée autour de l’évènement et le partage des données avec les communes finalement assez léger.

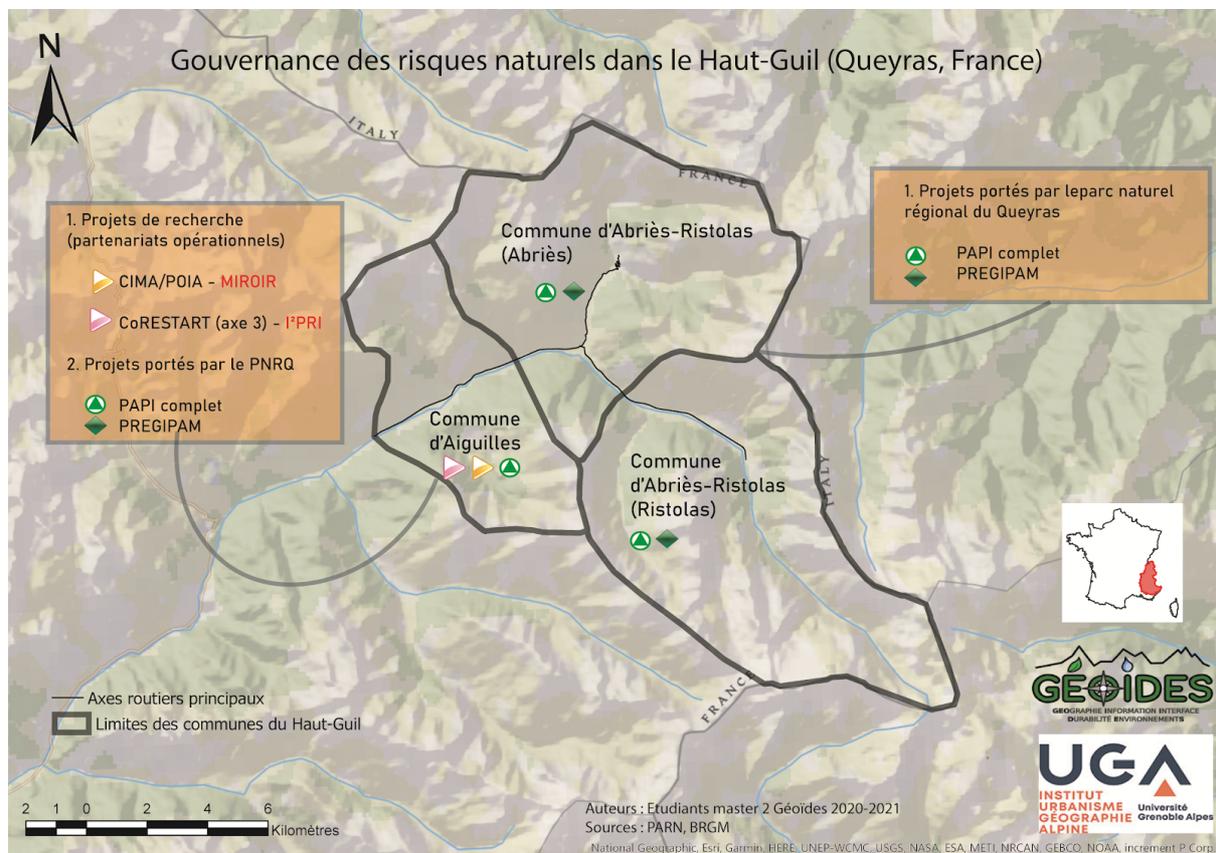


Figure 3 : Carte de la Gouvernance dans le Haut-Guil, Queyras

2.3 Aller plus loin : vulnérabilité de la population face aux risques

Nous avons décidé de faire une enquête de vulnérabilité de la population Queyrassins dans le but de mieux comprendre leurs **perceptions des risques** naturels. Mais aussi, d'observer leurs connaissances sur ces risques et la gouvernance présente dans la vallée du haut Guil, ainsi que d'anticiper quelles **mesures de prévention** sont à mettre en place en plus de celles déjà existantes. Par ailleurs, nous voulions analyser des possibles évolutions de perception **après le glissement du Pas de l'Ours** qui fut un aléa très marquant pour la population au cours des dernières années.

Pour cela nous nous sommes intéressés à la thèse de Benoît Carlier qui a réalisé il y a quelques années dans sa thèse une enquête sur la perception des risques dans le Queyras. En s'aidant de son enquête, il peut être intéressant de comparer ses résultats à ceux obtenus après le glissement du Pas de l'Ours.

Dans sa thèse, les risques d'origine torrentielle et gravitaire dans la haute vallée du Guil. (Queyras, Alpes du Sud, France), 2019, Benoit Carlier a réalisé une enquête sur la vulnérabilité des habitants du Queyras face aux risques naturels. Il utilise la méthode de Ulrich Beck ("constructivisme réaliste") pour son enquête. Il y avait 1683 habitants dans le Queyras en 2016. Ce questionnaire a été effectué sur un échantillon défini. En fonction du nombre d'habitants dans la vallée du Guil, 100 personnes ont été interrogées, répartis sur les différentes communes proportionnellement à leur population. Au total 6 rubriques ont été créées pour le questionnaire : des questions générales, risque est vous, risque dans la commune, information sur risque, connaissances et réactions face au risque, questions personnelles.

L'enquête distingue une différence de perception entre les communes en amont du Guil et celles en aval. Il y a une plus haute perception du danger dans la vallée du Haut-Guil. Il est donc bien mis en valeur que les Queyrassins n'ont pas la même perception du danger selon leur lieu de résidence. L'aléa étant considéré comme le plus dangereux est le phénomène d'avalanche, puis les inondations et les chutes de blocs. Les glissements terrain ne sont pas perçus comme très dangereux par les questionnés. La thèse rend bien en compte que l'enquête a été réalisée avant le glissement du pas de l'ours. Il sera donc intéressant pour nous de comparer ces résultats avec ceux d'aujourd'hui après la catastrophe.

Tous les Queyrassins ont donc une conscience du risque développée. Cependant, il est souligné que celles des habitants des communes d'Abriès, Ristolas et Aiguille ont une conscience plus élevée du risque.

Cependant, pour plusieurs raisons cette enquête n'a pu être réalisée. Tout d'abord, le contexte actuel a fait que nous avons manqué de temps et ajouté de la difficulté dans la

réalisation d'une enquête de terrain auprès de la population. De plus, le Queyras étant un territoire déjà très étudié, notamment en matière de risques, nous ne souhaitons pas solliciter de nouveau la population. Nous avons donc préféré réaliser une synthèse bibliographique de ce qu'il existe déjà en matière de vulnérabilité de la population face aux risques. Cette enquête pourrait être réalisée par la suite afin d'avoir un bel aperçu des connaissances en matière de risques des queyrassins mais aussi des enjeux de gouvernance.

Bibliographie

Thèses :

- CARLIER Benoît. “Les risques d'origine torrentielle et gravitaire dans la haute vallée du Guil (Queyras, Alpes du Sud, France)”. 2019. Thèse de doctorat. Université de Paris (2019-....).

Articles :

- Einhorn B., Peisser C., Cartier-Moulin O., Vengeon JM. (2018), “La gestion intégrée des risques naturels en montagne : boîte à outils pour la résilience des territoires alpins”. Risques-Infos #37, 09/2018, pp. 39-41
- Einhorn B., Peissier C., *L'action PrégIPAM dans les Hautes-Alpes : L'approche « ressentie » : perception du risque par les acteurs locaux*, Journée de restitution PrégIPAM, GIRN & SDA 2016 : « Gestion intégrée des risques naturels en territoire de montagne », Savines-le-Lac, 23 novembre 2016, DOI: [10.13140/RG.2.2.32229.70885](https://doi.org/10.13140/RG.2.2.32229.70885)
- Einhorn B., *Spécificités et évolution de la prévention des risques naturels en montagne*, Journées de formation « La prise en compte des risques naturels dans les DU et OA » CNFPT Grenoble, 27 septembre 2017 consultée sur https://www.sauvonsleclimat.org/images/sauvons-le-climat/universite-d-ete/ue_2017_B_Einhorn.pdf
- Thomas P., “Le glissement de terrain du Pas de l'Ours, haute vallée du Guil, Aiguilles”, Hautes Alpes : état le 19 avril 2018”, Planet Terre, ENS Lyon, 2018

Comptes rendus :

- BRGM, *Présentation du Projet CIMA POIA MIROIR: Morphodynamique de deux tronçons de vallées instables dans les Alpes Occidentales: cinématique et suivi opérationnelle*, 27 Novembre 2018, Gap (05) consultée sur <http://risknat.org/wp-content/uploads/2018/11/Miroir.pdf>
- Einhorn B, Gerard S, *et.al*, “Actes de Journée annuelle 2018 de la Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) et des projets Science-Décision-Action (SDA)”, Janvier 2019, Journée annuelle GIRN & SDA 2018 à Gap (05)

- Einhorn B *et.al*, 23 novembre 2016, “Compte rendu de la *Journée annuelle de la Gestion Intégrée des Risques Naturels*” (GIRN), PARN, 2016

Rapports d'étude :

- CEREMA, *Résilience des territoires alpins face au risque d'enclavement*, Rapport d'étude, février 2020
- PNR du Queyras, “*Consultation STEPRIM*”, 2019, consultée sur <https://www.pnr-queyras.fr/ecmedias/2019/04/CCTP-consultation-STEPRIM2019.pdf>

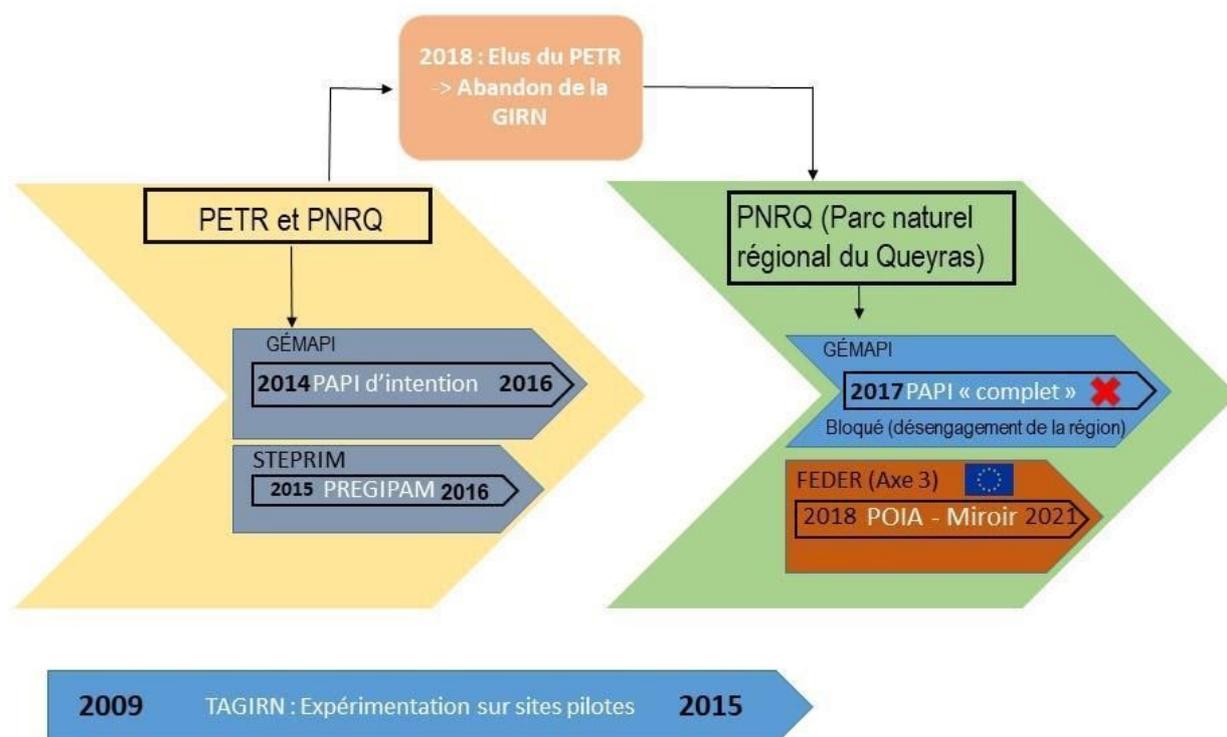
Sites web :

- Risknat, “Les actions de GIRN (Queyras),[En ligne], <http://risknat.org/girn-alpes-2/actions-des-TAGIRN/PNR%20Queyras/actions.html> [consulté le 13 décembre 2020]
- Risknat “l'expérimentation PrégIPAM” consulté sur <https://risknat.org/pregipam/>
- Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC, Démarche PREGIPAM dans le 05 consultée sur http://risknat.org/wp-content/uploads/2016/11/PREGIPAM_23112016_1_GVerrhiest_DREAL-PACA_PAPAM.pdf
- Lancement des PrégIPAM consultée sur <http://observatoire-regional-risques-paca.fr/manifestation/lancement-des-pregipam>
- Projet CoRESTART consultée sur <https://www.corestart.org/lyon>
- Projet CoRESTART consultée sur <https://risknat.org/science-decision-action/corestart/>
- Elise BECK, Jean-Philippe DE OLIVEIRA, Pauline TEXIER, Johnny DOUVINET, *Réunion annuelle GIRN & SDA*, 8 novembre 2017, Le Majestic à Chamonix (74) consultée sur http://risknat.org/wp-content/uploads/2017/11/SDA_081117_3_corestart_EBeck.pdf
- Elise BECK, *Projet Science-Décision-Action*, Réunion annuelle GIRN – SDA Jeudi 12 Décembre, Albertville (73), *Impact de l'Information Préventive sur les Risques (I²PRI)* consultée sur http://risknat.org/wp-content/uploads/2019/12/16-CORESTART_Journee_TAGIRN_SDA_2019-1.pdf
- Article du dauphiné: Jeux vidéo et théâtre face aux risques naturels consultée sur <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2019/04/16/jeu-video-et-theatre-face-aux-risques-naturels>
- Projet POIA consultée sur <https://europe.maregionsud.fr/jai-un-projet/programmes-europeens/poia/>

- Articles du Dauphiné: Le collectif du Pas de l'Ours veut son tunnel consultée sur <https://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2017/12/17/le-collectif-du-pas-de-l-ours-veut-son-tunnel>

Annexes

Annexe n°1 : Synthèse de la gouvernance des risques naturels dans le PNR du Queyras



Annexe 2 : Article du dauphiné

Jeu vidéo et théâtre face aux risques naturels

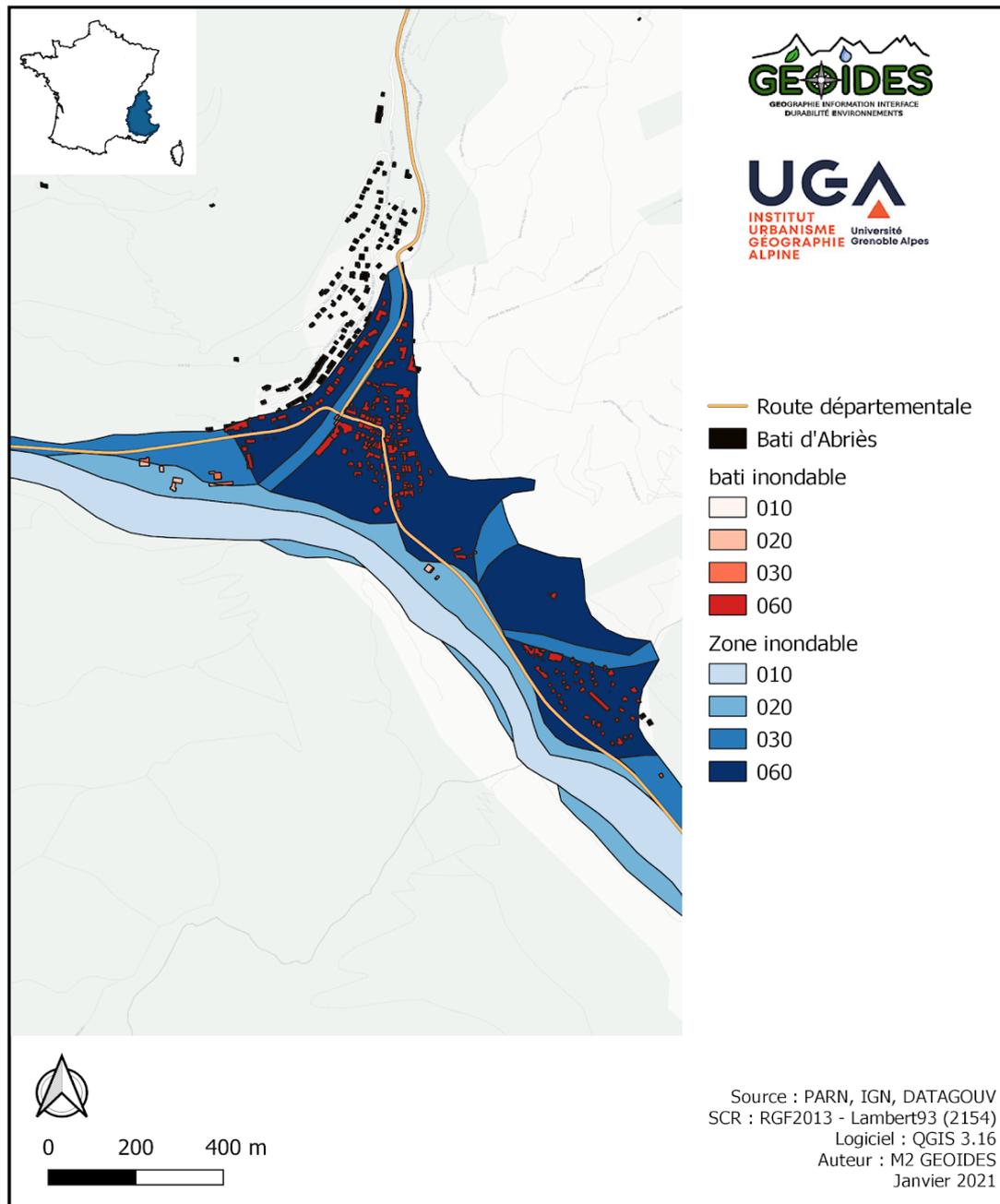
Une expérience originale, mêlant jeu vidéo et théâtre, s'est déroulée à Aiguilles. Des chercheurs grenoblois veulent tester les réflexes des populations face aux risques naturels majeurs. Prochaines étapes : La Roche de Rame et Ceillac.

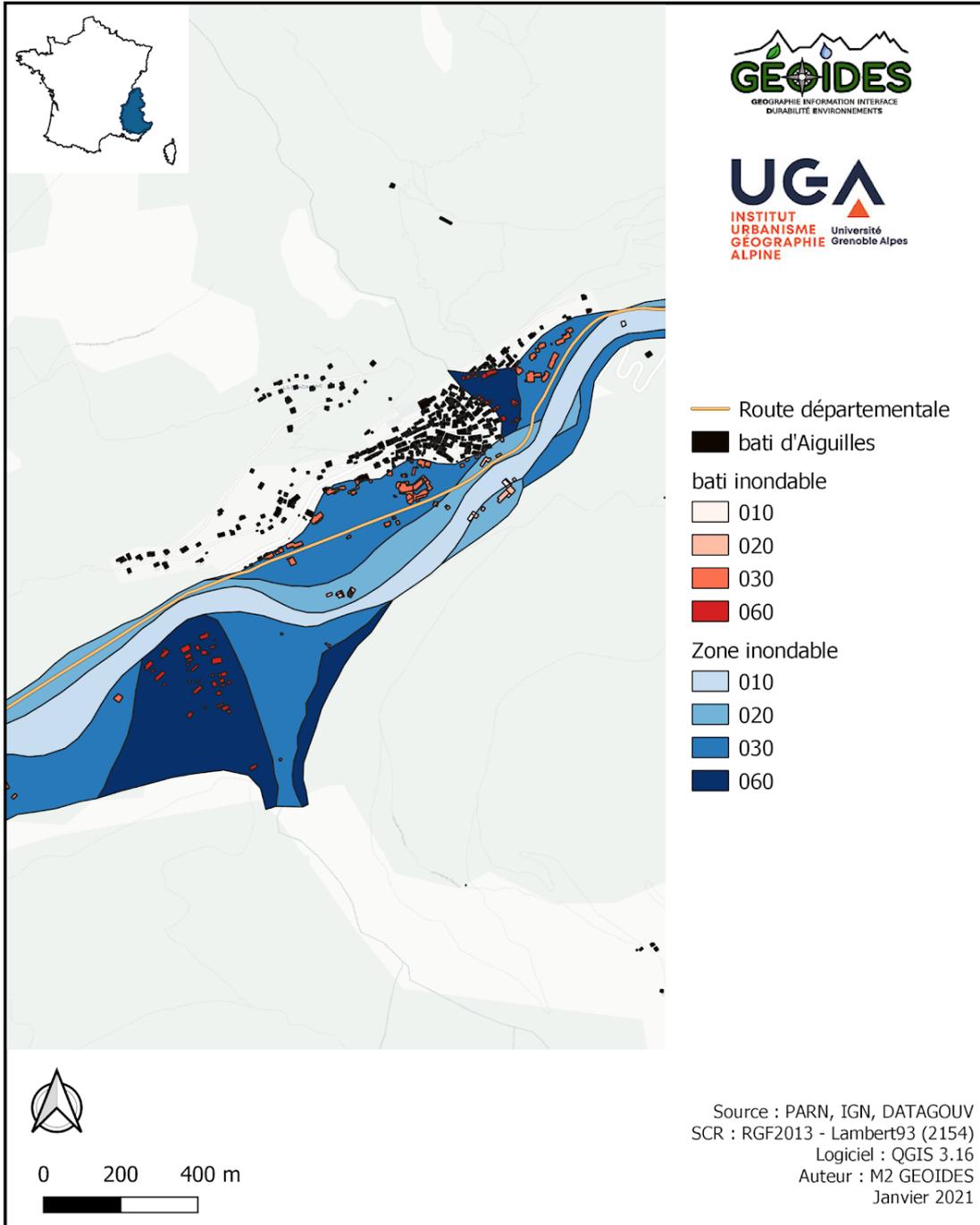
Par **Justin MOUREZ** - 16 avr. 2019 à 06:07 - Temps de lecture : 2 min

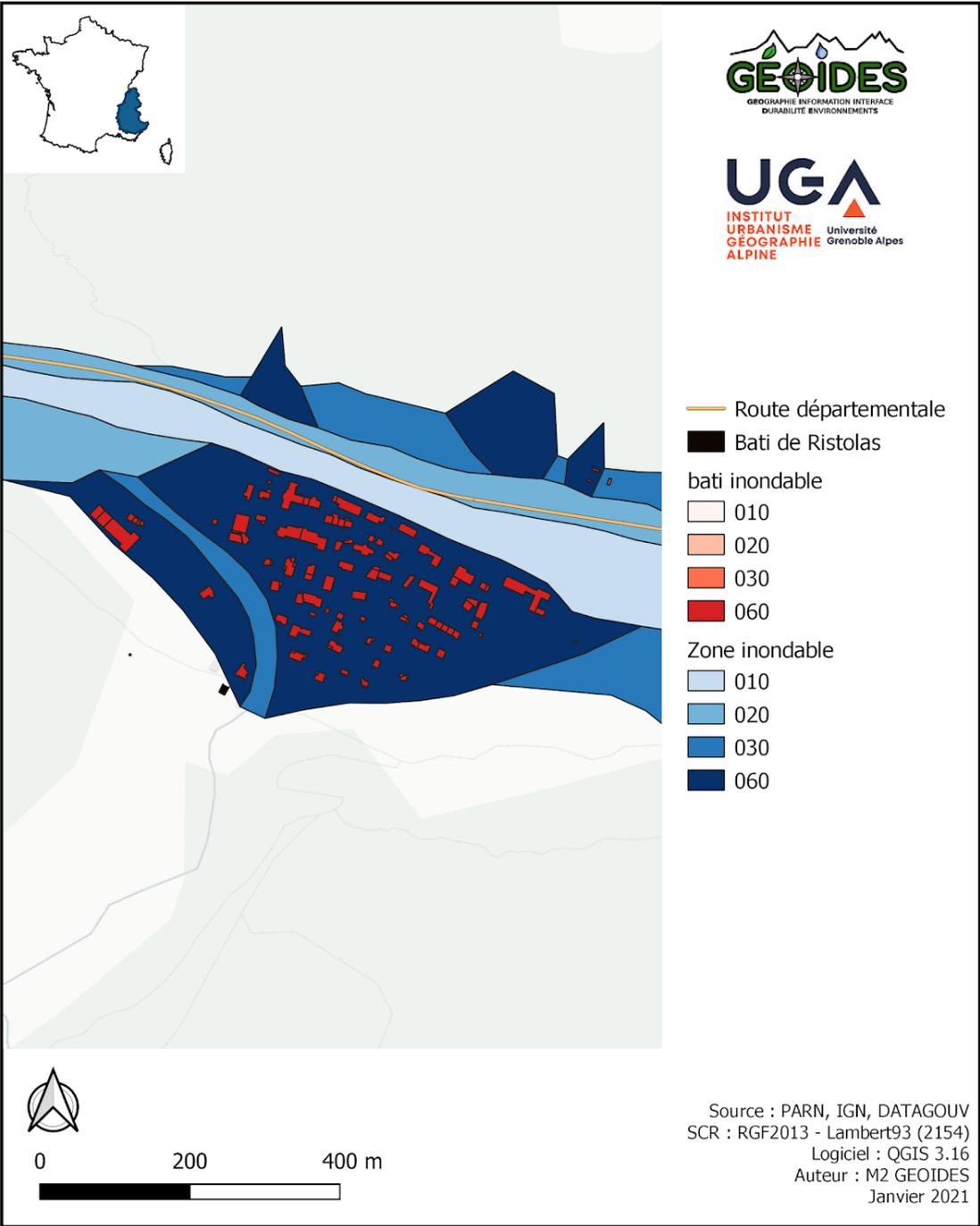
🗨️ | 📄 | Vu 700 fois



Annexe 3 : Cartes du risque inondable selon le bâtis







Annexe 4 : Carte du risque d'avalanche menaçant la route

